REPUBLIQUE FRANCAISE Mairie de NOYELLES-GODAULT

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **mardi 26 septembre 2023 à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal**, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2023
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES : Rapporteur M. le Maire

1. Statuts CAHC / Modification pour extension de compétences
2. CAHC / Charte de logistique urbaine

FINANCES / RELATIONS EXTERIEURES : Rapporteur Valérie BIEGALSKI

3. Budget / Décision modificative n°1
4. SPL / Rapport annuel du mandataire membre de l'assemblée spéciale

PERSONNEL COMMUNAL/ SECURITE : Rapporteur Bernard DELIERS

5. Ecole de musique / création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non-complet
6. Contrat apprentissage / Emploi au service des espaces verts / 2ème lecture

PETITE ENFANCE / JEUNESSE : Rapporteur Mauricette D'HERMY

7. Médecin référent crèche / Vacation
8. Centre Animation Jeunesse (CAJ) / Organisation générale année 2023-2024
9. Portail famille / 3ème lecture

AFFAIRES SCOLAIRES : Rapporteur Marie-Charlotte DUPUIS

10. Ecoles maternelles / Convention liée à l'opération petits déjeuners
11. Marché de prestation de repas / Avenant n° 3

Informations

NOYELLES-GODAULT, le 20 septembre 2023

Le Maire,

Gérard BIZET